Plouzané, le 18 novembre 2016

Le Principal,

Aux Parents d'élèves du groupe « expression corporelle et artistique »

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des activités du groupe « expression corporelle et artistique » une vente de crêpes est organisée pour financer les dépenses liées à la préparation du spectacle qui aura lieu en fin d'année.

Vous trouverez, ci-joint, un bon de commande de crêpes au froment et au blé noir réalisées par la crêperie artisanale « Ty Gwiniz » située à Plouguin. Faites-en profiter votre famille, vos voisins, vos amis et vos professeurs !

Les bons de commande sont à rapporter pour le **mardi 29 novembre à Mmes Lemaitre ou Prigent,** accompagnés du chèque de règlement établi à l'ordre du FSE du collège Kerallan. (merci d'indiquer au dos du chèque au crayon gris les noms, prénoms et classe de l'élève).

La distribution des crêpes aura lieu le mardi 06 décembre.

COLLEGE DE KERALLAN
29280 PLOUZANE
Le Principal

Merci pour votre coopération.

✂✂✂✂……

BON DE COMMANDE

Prénom et nom de l'élève : _____ Classe : _____

NOM, Prénom	N° de téléphone	Quantité de sachets de crêpes froment (4,80€ le sachet de 12)	Quantité de sachets de crêpes blé noir (3€ le sachet de 6)	Prix total
	Quantité totale Somme totale	…….	…….	…… €